



SUD BASKET BALL

Règlement financier 2024-2025



Adopté en comité directeur le 17 mai 2024



SUD BASKET BALL

AFFILIATIONS ET REAFFILIATIONS

TARIFS LICENCES ET ASSURANCES

DISPOSITIONS FINANCIERES

REGLEMENT PARTICULIER



SUD BASKET BALL

AFFILIATIONS & REAFFILIATIONS

2024-2025	ASSOCIATION 5x5 - 3x3 - VxE	Association sous convention	Etablissement 5x5 - 3x3 - VxE
TYPE D’AFFILIATION	A		E
DUREE	1 an	1 an	1 an
CONVENTION	NON	OUI	OUI
COUT NOUVELLE STRUCTURE	150,00 €	150,00 €	150,00 €
1ère année d'affiliation	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €	18,60 €	18,60 €
2ème année d'affiliation	0,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	0,00 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	0,00 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	0,00 €	18,60 €	18,60 €
3ème année d'affiliation	0,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	0,00 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	0,00 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	0,00 €	18,60 €	18,60 €
COUT RENOUVELLEMENT STRUCTURE MOINS DE 50 LICENCIES	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €	18,60 €	18,60 €
COUT RENOUVELLEMENT STRUCTURE PLUS DE 50 LICENCIES	225,00 €		225,00 €
Affiliation part FFBB	187,80 €		187,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €		18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €		18,60 €
Suspension ou retrait affiliation	NON		NON
Procédure renouvellement	Via le formulaire édité annuellement sur FBI par le CD Possibilité refus par BF	Pôle Clubs et Territoires Possibilité refus par BF	Pôle Clubs et Territoires



SUD BASKET BALL

TARIFS LICENCES

ASSURANCES

	PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB 2024-2025	Part LR 2024-2025	FFBB + LR 2024-2025	ASSURANCES			
						A	B avec II	C	
CLUB	SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB								
	Licence club		14,00 €	12,50 €	26,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence club avec Pratique VxE					Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €	
	EXTENSION POUR PRATIQUE EN CLUB								
	Joueur Compétition	U6 à U11		1,00 €	0,00 €	1,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
		U12 à U15		7,00 €	3,00 €	10,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
		U16 à U18		17,00 €	7,00 €	24,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
		U19 et plus		17,00 €	8,00 €	25,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	Joueur Entreprise	U19 et plus		10,00 €	0,00 €	10,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	Joueur Loisir	U19 et plus		10,00 €	0,00 €	10,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
Micro Basket (Coût 6€ revenant au CD et Pas de socle)	U5 et moins		0,00 €	0,00 €	0,00 €	Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €	
EXTENSION PRÊT T									
Joueur Compétition prêté (T)	U13		gratuit	non	0,00 €				
	U14 à U15		18,00 €	30,00 €	48,00 €				
	U16 et plus		35,00 €	40,00 €	75,00 €				
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB									
Joueur Compétition AST Compétition	U13		gratuit	non	0,00 €				
	U15		15,00 €	non	15,00 €				
	U16 et plus		24,00 €	non	24,00 €				
Joueur Compétition AST Entreprise	U18								
	U19 et plus		19,00 €	non	19,00 €				
Joueur Compétition ASP Compétition	U18		gratuit	non	0,00 €				
	U19 et plus		24,00 €	non	24,00 €				
MUTATION POUR TOUT LICENCIÉ ENTRE DEUX CLUBS									
Mutation	U13		gratuit	gratuit	0,00 €				
	U14 et plus		20,00 €	20,00 €	40,00 €				
AUTORISATION TEMPORAIRE DE PRATIQUE									
Joueur Compétition Haut Niveau des Clubs			50,00 €		50,00 €				
HORS CLUB	CONTACT BASKET								
	Licence hors club Contact Basket	Toutes	gratuit	gratuit	0,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence hors club Micro Basket	U3 à U5	gratuit	gratuit	0,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Basket Santé Découverte	Tout âge	gratuit	gratuit	0,00 €				
	BaskeTonik Découverte	à partir 13 ans	gratuit	gratuit	0,00 €				
	Basket Inclusif Découverte	Tout âge	gratuit	gratuit	0,00 €				
	Licence hors club Juniorleague 3x3	U18	18,00 €	non	18,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence hors club Superleague 3x3	U19 et plus	33,00 €	non	33,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Centre Génération Basket	U7 et Plus	gratuit	non	0,00 €				
	Pass hors club pour un évènement sportif - jouer 1 Open Start 3x3 - ou participer à 1 Camp Basket	U18	2,00 €	non	2,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
		U19 et plus	5,00 €	non	5,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence hors clubs Agent Sportif AGTSP		600,00 €	non	600,00 €				



SUD BASKET BALL

DISPOSITIONS FINANCIERES

COTISATION REGIONALE	
Club dont une équipe au moins dispute un championnat fédéral (senior ou jeunes)	300,00 €
Club dont une équipe au moins dispute un championnat régional senior	250,00 €
Club dont une équipe au moins dispute un championnat régional uniquement jeune	100,00 €
ENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT REGIONAL	
Senior	540,00 €
Jeunes U20 à U17	345,00 €
Jeunes U15	260,00 €
Jeunes U13	220,00 €
CAISSE DE PEREQUATION PAR EQUIPE ENGAGEE EN CHAMPIONNAT REGIONAL (PAYABLE EN 4 ECHEANCES)	
PNM	2 180,00 €
RM2 , RM3 , PNF , RF2	1 900,00 €
U20M	1 520,00 €
U18F , U17M	1 300,00 €
U15M , U15F	1 180,00 €
U13M , U13F	960,00 €
COUPE SUD BASKET BALL (SANS DISTINCTION SENIORS OU JEUNES)	
Engagement	0,00 €
Forfait	600,00 €
Forfait lors du Final4 de la Coupe Territoriale Sud Basket Ball (50% reversés à l'organisateur)	2 000,00 €
FORFAIT EN CHAMPIONNAT REGIONAL	
Simple toutes catégories	300,00 €
Simple toutes catégories dans les 3 dernières journées de championnat	600,00 €
Simple toutes catégories dans les phases finales	600,00 €
Général en cours de saison toutes catégories	500,00 €
PENALITES FINANCIERES	
Rencontre perdue par pénalité	200,00 €
Lors des plateaux des 1/2 finales régionales :	
Absence d'OTM pour un club concerné par une rencontre	150,00 €
Liste des joueurs brûlés non parvenue :	
Avant la 1ère journée de championnat (joueurs qualifiés)	120,00 €
Avant la 4ème journée (cumulative)	240,00 €
Absence de présentation par équipe obligatoire devant terminer leur championnat	100,00 €
Non respect du statut de l'entraîneur :	
Entraîneur non revalidé	300,00 €
Entraîneur n'ayant pas le diplôme requis et n'ayant pas passé l'examen	300,00 €
Procédure de remplacement d'entraîneur non respectée	50,00 €
E-Marque V2 :	
Non utilisation	75,00 €
Non parvenue dans les délais	60,00 €
Fautes technique et/ou disqualifiantes :	
Première faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	40,00 €
Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	80,00 €
Troisième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	120,00 €
Quatrième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	160,00 €
Cinquième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport et pour chaque suivante	200,00 €
Faute disqualifiante avec rapport	200,00 €
Absence de délégué de club, licencié au club recevant (personne majeure)	100,00 €
Dérogation de date, d'heure ou de lieu :	
Non réponse sous un délai de 10 jours à une demande de dérogation informatique	40,00 €
Dérogation hors délais : de 10 à 20 jours avant la rencontre	30,00 €
Dérogation hors délais : de 5 à 10 jours avant la rencontre	50,00 €
Dérogation hors délais : de 0 à 5 jours avant la rencontre	100,00 €
Absence de charte d'engagement par joueur ou joueuse PNM, PNF	50,00 €
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 7 joueurs sur FDM en Pré Nationale Masc ou Fém	
1ère infraction	50,00 €
2ème infraction (+ ouverture d'un dossier disciplinaire) et suivantes	100,00 €



SUD BASKET BALL

ABSENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE SUD BASKET BALL	
Groupement sportif disputant un championnat :	
Fédéral (senior ou jeunes)	500,00 €
Régional	250,00 €
Pré Régional	100,00 €
REMBOURSEMENT A LA LIGUE SUD BASKET BALL	
Ouverture de tout dossier de discipline :	
Dans les 5 cas aggravés définis par le règlement disciplinaire	480,00 €
Dans les autres cas hors fautes techniques	300,00 €
Pour fautes techniques	80,00 €
Indemnité kilométrique	0,40 €
RECLAMATION A LA LIGUE SUD BASKET BALL OU A LA FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET BALL	
Règlement fédéral	
APPEL A LA CHAMBRE D'APPEL	
Cautionnement d'appel disciplinaire (article 637 des RG)	310,00 €
Appel abusif	250,00 €
Appel d'une décision administrative (article 915 des RG)	375,00 €
DEMANDE DE DELEGUE PAR UNE ASSOCIATION ET/OU DESIGNATION EVALUATEUR	
Formule de remboursement = (nbre km AR x indemnité kilométrique) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique	0,40 €
Indemnité de rencontre	30,00 €
JUGE UNIQUE	
Formule de remboursement = (nbre km AR x indemnité kilométrique) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique	0,40 €
Indemnité de rencontre	30,00 €
BAREME REGIONAL DES ARBITRES	
Formule de remboursement = (nbre km AR x indemnité kilométrique) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique	0,40 €
Indemnité de rencontre, fixée par la FFBB :	
Senior et U20	37,00 €
Autre catégorie	30,00 €
Indemnité journalière au Master 3x3 de la ligue Sud Basket Ball	50,00 €
PARTICIPATION AUX STAGES DE FORMATION	
Formation des officiels (arbitres, OTM, statisticiens), revalidation, stages, examen	gratuit
Formation des dirigeants (Printanières ou Automnales), hors hébergement	gratuit
Formation des dirigeants (Printanières ou Automnales), 2 jours pension complète	100,00 €
Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket-Ball (DETB)	
CS 1	200,00 €
CS 2	210,00 €
CS 3	175,00 €
CS 4	330,00 €
Module 1	110,00 €
CS 5	175,00 €
CS 6	180,00 €
Module 2	80,00 €
CS 7	210,00 €
CS 8	140,00 €
Module 3	55,00 €
CS 9	70,00 €
CS 10 Arbitrage	100,00 €
CS 10 3x3	180,00 €
Module 4 (FOAD uniquement)	0,00 €
Brevet Fédéral	200,00 €
JIG	400,00 €
MicroBasket	250,00 €
Aucun remboursement de stage si annulation 10 jours avant le début du stage (voir CGV)	
L'annulation doit être effectuée obligatoirement par courrier postal ou mail	



SUD BASKET BALL

INDEMNITES DES CADRES (hors CTS, CTF, CTO et salariés)	
La journée	80,00 €
La demi-journée	40,00 €
PARTICIPATION DES FAMILLES AU POLE ESPOIRS BASKET (MENSUELLEMENT, SUR 10 MOIS)	
Interne	400,00 €
Externe (repas du midi facturé en plus)	150,00 €

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : Les groupements sportifs doivent régler les sommes réclamées dans les 15 jours suivant la notification du Trésorier Général.

Article 2 : Tout groupement sportif non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale Sud Basket Ball ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas engagé ou réengagé dans un quelconque championnat.

Article 3 : Toute personne non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale Sud Basket Ball ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas inscrite ou réinscrite à aucun des Pôles Espoirs Sud Basket Ball.

